dans le sens des facilités naturelles, Cicéron, orienté par force dans une certaine voie, y garde de l'initiative.

Il reste que l'apparition de l'ouvrier d'art et de l'entraîneur qui veut convaincre par le prestige, non par la vérité, a d'humbles raisons grammaticales et linguistiques imposées par la structure de la langue.

Si l'on admet qu'en un certain sens toute création littéraire est essentiellement et premièrement une traduction, on pensera que les vues précédentes sont peut-être de nature à éclairer l'éloquence, le pathétique stylisé et le sens du trait propres à la prose latine.

R. PONCELET.

---

## VII

## *MARE CLAVSVM*

PAR E. DE SAINT-DENIS
Professeur à la Faculté des lettres de Dijon

Cette expression est bien connue : elle désignait la fermeture de la navigation pendant les mois d'hiver ; plus exactement, d'après Végèce, du troisième jour des ides de novembre (11 novembre) au sixième des ides de mars (10 mars) : *ex die tertio Idus Nouembris usque in diem sextum Idus Martias maria clauduntur*[1]. A l'époque de Végèce, la réouverture de la navigation donnait lieu à une fête et à des jeux : *natalis, ut ita dicam, nauigationis solemni certamine publicoque spectaculo multarum gentium celebratur.* De son côté, Apulée fait allusion à la fête d'Isis, qui marquait le jour où, les tempêtes de l'hiver s'étant apaisées et les houles adoucies, la mer redevenait navigable (*nauigabili iam pelago*) : en ce jour, les prêtres d'Isis lui dédiaient un vaisseau tout neuf[2] (5 mars).

La précision de ces dates, toujours citées, et l'existence de cette fête ont fait croire que la fermeture de la navigation, religieuse et

1. Veget., 4, 39. — 2. Apul., *Met.*, 11, 5.

officielle, était obligatoire, et que le 11 novembre marquait un arrêt de toute circulation maritime. Erreur et postulat dangereux.

* * *

La phrase de Végèce doit être replacée dans l'ensemble du chapitre traitant « des mois où la navigation est plus sûre ». L'auteur distingue dans l'année trois périodes : les mois tout à fait propices, les incertains et les inutilisables : *reliqui classibus intractabiles sunt lege naturae.* Loi naturelle? Végèce ne parle pas d'une interdiction légale ou religieuse ; c'est une raison naturelle qui impose l'arrêt de la circulation maritime pendant la mauvaise saison : brièveté des jours, longueur des nuits, consistance des nuées, absence de lumière, violence des vents accompagnés d'averses ou de neiges, voilà ce qui écarte les flottes de l'océan comme les voyageurs de la route : *non solum classes a pelago sed etiam commeantes a terrestri itinere deturbat.* L'hiver n'arrêtait pas toute circulation terrestre ; arrêtait-il toute activité maritime?

D'après le même Végèce, la navigation est sûre du lever des Pléiades[1] jusqu'au lever de l'Arcture, c'est-à-dire du 27 mai au 14 septembre ; du 14 septembre au 11 novembre, elle commence à devenir dangereuse, parce que le lever de l'Arcture (13 septembre) perturbe la mer et que l'équinoxe est un temps fâcheux ; ensuite, en novembre, le coucher des Vergiliae commence à exciter des tempêtes. Entendons leur coucher du matin (28 octobre-11 novembre). De même, pour Euripide, le coucher des Hyades fournissait aux marins un indice très sûr : Ὑάδες τε, ναυτίλοις σαφέστατον σημεῖον[2] ; et le coucher du matin de cette constellation pluvieuse se produit le 11 novembre dans le ciel d'Athènes[3]. Une indication de Manilius corrobore celles d'Euripide et de Végèce : les Chevreaux ferment la mer, *Haedi claudentes sidere pontum*[4] ; en effet, le 10 novembre est marqué par le coucher du matin de la constellation du Cocher, à

1. La date indiquée par Végèce (6e jour des Calendes de juin = 27 mai) montre qu'il s'agit du lever du matin des Pléiades, et non des Hyades (lever du matin : 11 juin), dans le ciel de Rome ; cf. Pauly-Wissowa, *R.-E.*, art. *Fixsterne* (Boll.).

2. Eur., *Ion*, 1156.

3. Cf. art. *Fixsterne*, *loc. cit.* Les Pléiades (*Vergiliae*) et les Hyades étaient, pour les marins anciens, très importantes ; aussi Virgile les a citées, avec la Grande Ourse, comme représentatives des constellations intéressant le navigateur (*Georg.*, 1, 137-138).

4. Manil., 1, 365. Plus loin (3, 641), en plein hiver : *riget omnis ager, clausum mare.*

laquelle appartiennent les Chevreaux[1]. Mais Végèce lui-même laisse entendre, à la fin de son chapitre, que, si la marine de guerre doit observer la loi naturelle de l'hivernage, les marins du commerce sont plus téméraires.

Même remarque en ce qui concerne la fin printanière du *mare clausum*. Pour Hésiode, la saison navigante ne durait que cinquante jours, à partir du moment où tourne le soleil, jusqu'au cœur du lourd été, c'est-à-dire du 25 juin à la mi-août ; on peut naviguer au printemps, dès qu'on aperçoit au sommet du figuier des feuilles aussi grandes que la trace laissée sur le sol par la patte de la corneille ; mais la mer, en cette saison, est encore capricieuse et perfide ; la cupidité des hommes les rend aveugles, et ils se lancent sur les flots[2]. Hésiode fut un terrien qui n'aimait point la mer et qui la redoutait ; cette aversion l'incitait à prêter aux lois de la navigation une rigueur implacable : une brillante étude, consacrée à la « leçon d'Hésiode », a récemment proposé cette interprétation[3]. Mais, en réalité, dans tout le bassin méditerranéen, le temps reste incertain au delà de la mi-mars, et les *Instructions nautiques* nous avertissent que, « du milieu d'octobre à la fin de mars, on éprouve une succession de temps variables, avec des coups de vents fréquents, de la pluie et de la neige fondue[4] ». Aussi bien, entre autres banalités que Théophraste fait débiter à son bavard, il lui fait dire que la mer est navigable à partir des Dionysies : τὴν θάλατταν ἐκ Διονυσίων πλόϊμον εἶναι[5] ; entendons les grandes Dionysies du mois d'Élaphébolion, dans la seconde moitié de mars.

Et les Latins? C'est au début du printemps, *primo uere*, que le Favonius va permettre au soupirant d'Astérie, parti pour affaires en Bithynie, d'en revenir et de retrouver sa belle[6]. C'est le printemps, dit Pline l'Ancien, qui ouvre les mers aux navigateurs[7] ; il ne précise pas davantage. Mais, pour quitter la Phrygie, Catulle attend que la fureur du ciel équinoxial se taise :

*Iam uer egelidos refert tepores,*

1. Pour les Chevreaux et les autres constellations citées de préférence par les auteurs latins, voir l'index du P. d'Hérouville, dans *L'astronomie de Virgile*, Paris, 1940.
2. Hes., *Op.*, 663 sqq.
3. E. Fournier, *La leçon d'Hésiode*, dans *Lettres d'humanité*, t. II (1943), p. 32-35.
4. *Instr. naut.*, n° 778, p. 4 ; cf. P. Mazon, Hésiode, *Les travaux et les jours*, Paris (Hachette), 1914, p. 135. Les *Instructions nautiques* sont d'accord avec les avertissements de Columelle (11, 2) et d'Ovide (*Fast.*, 2, 149-152, 855-856).
5. Theophr., 3, 3. — 6. Hor., *Od.*, 3, 7, 2. — 7. Plin., *N. H.*, 2, 122.

*iam caeli furor aequinoctialis*
*iocundis Zephyri silescit aureis*[1].

Plus hâtive peut-être est l'époque où, pour Horace, les souffles de la Thrace calment la mer et gonflent les voiles :

*Iam ueris comites, quae mare temperant,*
*impellunt animae lintea Thraciae*[2],

si ces *animae Thraciae* sont les vents Ornithies, qui soufflent du 20 février au 21 mars[3]. Mais nous retrouvons chez Macrobe l'indication de l'équinoxe et du mois d'avril pour dater la réouverture de la saison navigante : *cum fere ante aequinoctium uernum triste sit caelum et nubibus obductum, sed et mare nauigantibus clausum... eaque omnia uerno, id est hoc mense* (= *Aprili*) *aperiantur*[4]. La période du *mare clausum*, inscrite pour Végèce entre le 11 novembre et le 10 mars, n'est donc qu'une indication théorique, à telle enseigne que Végèce lui-même ajoute : *plurimorum siderum ipsiusque temporis ratione usque in Idus Maias* (15 mai) *periculose maria tentantur*.

On peut enfin supposer que la fête du 10 mars fut introduite tardivement dans le calendrier romain. Dans les *Fasti Praenestini*, l'ouverture de la navigation ne figure pas en mars, mais en avril (sans indication de date précise) : *maria et terrae aperiuntur*[5]. Dans les *Fastes* d'Ovide, aucune allusion, en mars, à la réouverture solennelle de la saison navigante ; au contraire, comme dans les *Fasti Praenestini*, c'est en avril que Vénus, patronne de ce mois, invite les poupes incurvées à traverser les flots et à ne plus redouter les menaces de l'hiver :

*uere monet curuas materna per aequora puppes*
*ire nec hibernas iam timuisse minas*[6].

1. Cat., 46, 1-4 ; cf. commentaire de l'édition Rostand (t. II), par E. Benoist et E. Thomas, p. 485.
2. Hor., *Od.*, 4, 12, 1-2.
3. Cf. références de l'edition Orelli à Pseud. Aristot., *de Mundo*, 4, et à Colum., 11, 2, 21. Ajouter Plin., *N. H.*, 2, 122 : *Fauonium quidam a. d. VIII Kalendas Martias chelidonian uocant ab hirundinis uisu, nonnulli uero ornithian, uno et LXX die post brumam ab aduentu auium flantem per dies IX*. Pour Columelle, les vents ornithiens soufflent avant l'arrivée des hirondelles.
4. Macr., *Sat.*, 1, 12, 14. — 5. *C. I. L.*, 1, p. 316.
6. Ov., *Fast.*, 4, 131-132. — Quant à la fête du 10 mars, elle eût trouvé place au livre 3 des *Fastes*, du côté des vers 517-522 ; et celle du 5 mars (*Isidis nauigium*) aux vers 403-414.

Et qui pourrait croire que des paysans observent à la lettre les prescriptions d'un calendrier? Dans son traité agronomique, Caton, en bon Romain épris d'ordre, distribuait l'année en huit périodes pour les travaux de la terre[1]. Le calendrier rustique de Columelle n'était pas moins minutieux, mais celui-ci ajoutait qu'un homme de la campagne ne doit pas observer le commencement du printemps à la manière d'un astronome, et qu'il peut prendre quelques jours sur l'hiver, pour commencer les travaux de culture dès les ides de janvier, parce que déjà, passé le solstice d'hiver (*bruma*), l'année commence à s'adoucir[2]. Rien d'impérieux non plus dans le *mare clausum*. Parce que les marins de l'antiquité se sentaient perdus, lorsqu'ils n'apercevaient plus la terre et les astres, la mauvaise saison imposait un ralentissement naturel de la circulation maritime ; aujourd'hui, il en va de même pour les flottilles de pêche et de cabotage : pendant les mois d'hiver, on sort plus rarement ; les barques sommeillent dans les ports, au creux des anses ; on profite de la mauvaise saison pour les tirer au sec, les radouber, les calfater ; vienne le printemps ! les grèves et les quais s'animent, la saison navigante est ouverte ; mais la navigation n'est jamais complètement suspendue ; tous les bateaux ne s'arrêtent pas le même jour ; ils ne reprennent pas tous la mer à la même date. Ainsi, pendant la durée théorique du *mare clausum*, la circulation maritime n'était pas obligatoirement suspendue, mais seulement ralentie.

* * *

D'abord, activité des marines de guerre.

Le récit des historiens est découpé campagne par campagne, *aestas* par *aestas*, pour les opérations navales comme pour les terrestres, le mot *aestas* désignant, au sens large, la belle saison pour les terriens, la saison navigante pour les marins. Ainsi, dans la narration de Tite-Live, plusieurs campagnes maritimes, bien remplies, s'insèrent entre le renouveau et l'équinoxe d'automne.

En 214 av. J.-C., la flotte de Philippe V, roi de Macédoine, attaque les bases navales d'Illyrie, s'empare d'Orikos, dans le golfe de Valona. Survient le préteur romain M. Valerius Laevinus, qui commande l'escadre de Brindes ; il reprend Orikos et s'em-

1. Cat., *Agr.*, 1, 28. — 2. Colum., 11, 2.

busque à l'embouchure de l'Aoüs, pour couper la retraite à la flotte ennemie ; lorsque Philippe a fait échouer ou brûler ses vaisseaux, Laevinus hiverne dans le port d'Orikos : *Romana classis cum M. Valerio Orici hibernauit*[1].

En 206 av. J.-C., l'amiral carthaginois Magon part de Cadix avec la flotte qu'il y a concentrée, range la côte espagnole, fait débarquer ses troupes non loin de Carthagène, est attaqué par les Romains aux portes de la ville, reprend la mer, cingle vers Cadix, puis vers Cirubis, puis vers Pityusa, au sud-ouest des Baléares ; repoussé de Majorque, il débarque enfin à Minorque, où il reste pour hiverner : *ad hibernandum naues subduxerunt*[2].

En 200 av. J.-C., la campagne de L. Apustius commence avec la belle saison : *classis a Corcyra eiusdem principio aestatis, cum L. Apustio legato profecta ;* elle s'achève aux approches de l'équinoxe d'automne : *iam autumnale aequinoctium instabat ; et est sinus Euboicus, quem Coela uocant, suspectus nautis ; itaque ante hiemales motus euadere inde cupientes, Piraeum, unde profecti ad bellum erant, repetunt. Apustius, triginta nauibus ibi relictis, super Maleam nauigat Corcyram*[3].

En 191 av. J.-C., C. Livius, parti de Rome avec cinquante vaisseaux, arrondit son escadre à Naples, puis en Sicile, trouve au Pirée les unités de son prédécesseur, opère sa jonction avec trois navires du roi Eumène, passe à Délos, remporte sur Polyxénidas la victoire de Corykos, gagne Chio, puis Phocée, enfin hiverne à Canes, où les vaisseaux sont tirés au sec, entourés d'un fossé et d'une palissade : *ad Canas classis uenit, et, cum hiems appeteret, fossa ualloque circumdatis naues subductae*[4].

L'année suivante, les opérations maritimes reprennent, dès l'équinoxe de printemps[5] et se terminent par la victoire de Myonnésos, à la fin de l'automne ; la flotte de L. Aemilius Regillus cingle alors vers Chio, puis vers Phocée, où elle hiverne : *et quia hiems iam appetebat, Phocaeae portus ad hibernandum delegit*[6].

Mais les exceptions ne manquent pas.

En 241 av. J.-C., la campagne navale s'ouvre avant la fin du *mare clausum*, puisque C. Lutatius bat les Carthaginois aux îles Égates le sixième jour des ides de mars[7], c'est-à-dire le jour même

1. Liu, 24, 40. — 2. Liu, 28, 36-37. — 3. Liu., 31, 44-47. — 4. Liu., 36, 42-45. — 5. Liu., 37, 9. — 6. Liu., 37, 32. — 7. Eutr., 2, 27.

indiqué par Végèce comme date initiale de la saison navigante.

En 67 av. J.-C., le blocus établi par les pirates a pour résultat que les armées romaines, pour franchir le détroit de Brindes, profitent du fort de l'hiver[1] ; Pompée prend contre eux une offensive énergique, et les patrouilles de ses escadrilles commencent avant le printemps ; sans attendre que la mer soit navigable, il passe en Sicile : *nondum tempestiuo ad nauigandum mari Siciliam adiit*[2].

En 55 av. J.-C., Crassus, quittant l'Italie pour aller combattre les Parthes, n'attend pas le renouveau pour s'embarquer à Brindes ; la mer était encore bouleversée par l'hiver, dit Plutarque, lorsqu'il traversa l'Adriatique, si bien qu'il perdit plusieurs de ses transports avant d'aborder à Dyrrachium[3].

Le 4 mars de l'an 49 av. J.-C., dans la guerre civile de César et de Pompée, les consuls s'embarquent à Brindes, avec trente cohortes, pour passer à Dyrrachium ; après quoi les vaisseaux reviennent à leur point de départ pour transporter Pompée et ses troupes, le 17 mars[4].

Le 4 janvier de l'an 48 av. J.-C., César lève l'ancre à Brindes avec sept légions, pour faire la même traversée et aborder sur la côte d'Épire, près de Palaeste[5]. Le 16 février, Antoine, son lieutenant, met à la voile et aborde au nord de Dyrrachium, à Nymphée ;

1. Cic., *Imp. Cn. Pomp.*, 12, 32 : *cum exercitus uestri nunquam a Brundisio nisi hieme summa transmiserint.*

2. Cic., *Ibid.*, 12, 34. En légère contradiction, d'ailleurs, avec 12, 35 : *tantum bellum... Cn. Pompeius extrema hieme adparauit, ineunte uere suscepit, media aestate confecit.* Dans ce bilan d'une guerre-éclair, l'orateur a probablement donné un coup de pouce à la chronologie et une symétrie plus saisissante aux trois termes de sa formule.

3. Plut., *Crass.*, 17, 1 : Ὁ δὲ Κράσσος εἰς Βρεντέσιον ἦλθεν. Ἔτι δ' ἀστασούσης χειμῶνι τῆς θαλάσσης οὐ περιέμενεν ἀλλ' ἀνήχθη καὶ συχνὰ τῶν πλοίων ἀπέβαλε. Ce texte (traduit dans l'Édition Didot par : *Crassus ut Brundisium peruenit mari ob hiemem nondum pacato*) indique, me semble-t-il, que l'hiver n'était pas encore achevé, et que la traversée eut lieu avant la fin du *mare clausum*. Cependant, Drumann (*G. R.*, IV², p. 107) l'a située au début du *mare clausum* (seconde quinzaine de novembre 55), suivi par L.-A. Constans (*Un correspondant de Cicéron, Ap. Claudius Pulcher*, Paris, 1921, p. 36, n. 4) et par J. Carcopino (*César, Histoire romaine*, coll. Glotz, Paris, 1937, p. 758). Mais L.-A. Constans (*Cicéron, Correspondance*, Les Belles-Lettres, 1936, t. III, p. 19, n. 3) a rectifié sa première datation : « Il semble, bien que les données de Plutarque, *Crass.*, 17, et *Pomp.*, 52, demeurent imprécises, que Crassus ne se soit pas embarqué à Brindes avant janvier 54. » Quoi qu'il en soit, l'embarquement eut lieu pendant le *mare clausum*, ce qu'il importait ici de démontrer.

4. Caes., *B. C.*, 1, 25. Les dates sont ici données d'après le calendrier préjulien.

5. Caes., *B. C.*, 3, 6.

ensuite, il renvoie les vaisseaux en Italie pour ramener le reste des troupes [1].

Au cours du même hiver, César, impatient de voir ses légions immobilisées à Brindes, aurait pris un navire léger pour traverser le canal d'Otrante et braver la tempête [2].

Au cours de l'hiver qui a précédé la bataille d'Actium, Antoine, après s'être avancé comme s'il voulait porter la guerre contre Octave en Italie, s'arrête à Corcyre et revient hiverner à Patras, car on est déjà au sortir de l'automne : ἤδη γὰρ ἐκ μετοπώρου ἦν [3]. Les deux adversaires passent l'hiver à s'espionner et à se causer mutuellement des ennuis [4] ; toute activité guerrière ne s'arrête donc pas cet hiver-là.

* * *

Les exceptions concernant la marine marchande sont beaucoup plus nombreuses, comme une réflexion de Végèce le faisait supposer : ... *non quo negotiatorum cesset industria, sed quia maior adhibenda cautela est, quando exercitus nauiget cum liburnis, quam cum priuatarum mercium festinat audacia* [5]. Ajoutons : l'hiver ralentit toujours les opérations guerrières ; mais il ne pouvait pas suspendre l'acheminement des courriers et des vivres qui se faisait surtout par voie de mer.

En 58 av. J.-C., lorsque Cicéron part pour l'exil, il doit attendre à Brindes le 29 avril pour s'embarquer, parce que la mer n'est pas favorable [6]. Mais, pendant l'hiver suivant, il reçoit la visite d'Atticus, venu de Rome à Dyrrachium entre le 10 décembre et le 1er janvier [7] ; la traversée de l'Adriatique s'est effectuée malgré le *mare clausum*.

En décembre 57, Quintus Cicéron est passé en Sardaigne comme légat de Pompée [8] ; à son arrivée, il remet une lettre au marin qui vient de l'amener et qui rentre en Italie ; Cicéron y répond le 17 janvier 56, conseillant à son frère Quintus de se réembarquer au

1. Caes., *B. C.*, 3, 26.
2. Dio Cass., 41, 46 ; Plut., *Caes.*, 38. Épisode dramatisé par Lucain (5, 504 sqq.).
3. Dio Cass., 50, 9. — 4. Dio Cass., 50, 11.
5. Veget., 4, 39.
6. Cic., *Att.*, 3, 7, 1 ; *Fam.*, 14, 4 ; cf. *Pro Planc.*, 40, 96.
7. Cic., *Att.*, 3, 25 ; cf. L.-A. Constans, *Cicéron, Corresp.*, t. II, p. 24.
8. Cic., *Q. fr.*, 2, 1, 3.

plus tôt, par un temps favorable et sûr, pour revenir à Rome : *tu... uelim quam primum bona et certa tempestate conscendas ad meque uenias*[1]. En réalité, Quintus n'a pas quitté la Sardaigne avant la fin de mars 56 ; mais alors Marcus lui écrit : « J'attends de toi une lettre avec la plus vive impatience ; je sais bien que la navigation a été fermée jusqu'à présent (*adhuc clausum mare fuisse scio*) ; pourtant on dit que des voyageurs sont arrivés à Ostie, qui font de toi un éloge exceptionnel et rapportent qu'on t'estime au plus haut point dans ta province. D'après ces mêmes personnes, tu aurais l'intention de prendre le premier bateau[2]. » Ainsi, malgré le *mare clausum*, des voyageurs, cet hiver-là, passaient de Sardaigne à Ostie.

Une lettre de la même année 56 montre qu'Atticus est rentré à Rome dans les premiers jours de février, après une traversée mouvementée faite en janvier[3].

La même année, Cicéron écrit à C. Munatius pour lui recommander l'affranchi Tryphon ; celui-ci, dit-il, lui a rendu les plus grands services, en s'exposant à mainte reprise pour son salut, naviguant souvent en plein hiver : *quod pro salute mea multa pericula adierit, saepe hieme summa nauigauerit*[4].

Atticus a entrepris une autre traversée hivernale, à la fin de novembre ou au début de décembre 54 ; Cicéron y fait allusion : *o nauigationem amandam*[5] ! pour l'opposer à la navigation mouvementée de 56.

Cicéron lui-même, au retour de Cilicie, s'embarque à Éphèse le 1er octobre 50 ; il est à Athènes le 18 octobre, à Leucate le 6 novembre, à Actium le 7 ; il se trouve à Corcyre au moment de la fermeture de la mer, puisqu'il y relâche du 9 au 16 novembre ; or, il n'est point question dans sa *Correspondance* d'un hivernage possible ou forcé à Corcyre : il continue son voyage le 17 novembre de Corcyre à Cassiopé, d'où il passe à Hydrunte le 25, pour arriver à Brindes le même jour[6].

L'examen des dates que portent les *Lettres* de Cicéron montre que les courriers à destination ou en provenance des provinces

1. Cic., *Q. fr.*, 2, 2, 4. — 2. Cic., *Q. fr.*, 2, 4 a, 5.
3. Cic., *Att.*, 4, 4 ; cf. *Att.*, 4, 19 ; L.-A. Constans, *Ibid.*, t, II, p. 118.
4. Cic., *Fam.*, 13, 60, 2. — 5. Cic., *Att.*, 4, 19.
6. Cic., *Att.*, 6, 8, 4 ; 7, 2, 1 ; *Fam.*, 16, 3, 5, 6, 7, 9 ; pour la dernière partie de ce voyage, résumé dans *Fam.*, 16, 9.

d'outre-mer continuaient à circuler pendant le *mare clausum*. Par exemple, une lettre est envoyée à Tusculum, à son ami Atticus, fin octobre 54 ; or, celui-ci a écrit la dernière fois d'Éphèse [1], et la réponse de Cicéron voyagera sans doute après la date initiale du *mare clausum*. En décembre 54, Cicéron adresse un message à Lentulus, proconsul de Cilicie [2] ; il a reçu une lettre de Lentulus, et, depuis qu'il a écrit ce message, une autre lettre [3]. A L. Valerius, qui fait partie de l'escorte de Lentulus en Cilicie, Cicéron envoie une lettre vers la même date, peut-être par le même courrier [4]. Au début de l'année 53, il écrit à Curion, questeur de C. Claudius en Asie, une lettre dont la datation exacte est impossible, mais il y assure qu'il a envoyé à son correspondant de fréquents messages, s'il n'a, de son côté, reçu que deux ou trois lettres [5] ; autant de courriers qui ont circulé par mer après la fermeture de la mer. Pendant l'hiver 53-52, une lettre est adressée par Cicéron à Ap. Claudius, gouverneur de Cilicie [6] ; elle est antérieure au 18 janvier 52 et dut traverser l'Adriatique, puis la mer Égée, avant le 10 mars.

C'est en plein mois de décembre que le poète exilé, Ovide, dut traverser l'Adriatique pour gagner Tomes (8 ap. J.-C.) :

> *... me, gelido tremerem cum mense Decembri*
> *scribentem mediis Hadria uidit aquis* [7].

C'est pendant l'hiver de l'an 20 ap. J.-C. qu'Agrippine ramena par mer les cendres de Germanicus, puisque l'hiver, dit Tacite, n'interrompit pas sa navigation et sa traversée de Corcyre à Brindes : *nihil intermissa nauigatione hiberni maris* [8].

Et l'hiver était déjà commencé, d'après Philon, quand Flaccus prisonnier fut transporté d'Alexandrie en Italie [9].

Le service des longs-courriers qui reliaient Alexandrie à Pouzzoles et à Rome mérite ici une mention spéciale. Vers la fin de l'automne, en 61 ap. J.-C., saint Paul, conduit de Césarée à Rome, fut embarqué, à Myrrha en Lycie, sur un vaisseau alexandrin, qui faisait voile à destination de l'Italie. Ces transports jouaient un rôle important dans le ravitaillement de Rome en céréales ; les arma-

1. Cic., *Att.*, 4, 18. — 2. Cic., *Fam.*, 1, 9, 4. — 3. Cic., *Fam.*, 1, 9, 26. — 4. Cic., *Fam.*, 1, 10. — 5. Cic., *Fam.*, 2, 1, 1. — 6. Cic., *Fam.*, 3, 1. — 7. Ov., *Trist.*, 1, 11, 3-4. — 8. Tac., *Ann.*, 3, 1, 1. — 9. Phil., *In Flacc.*, 15.

teurs et les capitaines avaient intérêt à forcer leur marche, malgré les intempéries. Bien que la saison devînt périlleuse, puisque le temps du jeûne (grand pardon des Juifs) était déjà passé, les conseils prudents de Paul ne furent pas écoutés : le centenier ajouta plus de foi aux avis du pilote et du patron, qui ne voulaient pas hiverner en cours de route ; le navire essuya une affreuse tempête qui le ballotta sur l'Adriatique et le drossa vers Malte [1].

Dans la Rome impériale, un hivernage obligatoire et systématique des transports aurait pu provoquer la disette et la famine. Dans une lettre au Sénat, Tibère signalait les dangers d'une économie d'importation, et la précarité d'un ravitaillement soumis aux caprices de la mer, parce que la culture du blé avait été délaissée en Italie : *uita populi Romani per incerta maris et tempestatum cotidie uoluitur* [2]. Même incertitude à l'époque de Claude : *nauibus et casibus uita populi Romani permissa est;* en 51, la famine sévit à Rome ; Claude est assailli sur le Forum par une foule hostile ; heureusement, dit Tacite, la bonté signalée des dieux et la douceur de l'hiver (*modestia hiemis*) préservèrent le peuple des derniers malheurs [3] ; entendons que les transports de blé purent, cet hiver-là, continuer à circuler. Bien plus, pour encourager le commerce du blé, l'empereur offrit des indemnités aux transports qui navigueraient même pendant l'hiver : *nihil non excogitauit ad inuehendos etiam in tempore hiberno commeatus* [4].

Nous voici loin d'une fermeture obligatoire et officielle de la navigation pendant les mois d'hiver, du 11 novembre au 10 mars. Pour conclure, citons le témoignage de Pline : après avoir fixé dans son calendrier météorologique les limites de ce que nous appelons le fond de l'hiver, il ajoute : *reliquum tempus hiemat; nec tamen saeuitia tempestatum concludit mare* (et cependant la violence des tempêtes ne ferme pas la mer) ; ce qu'il explique ainsi : *piratae primum coegere mortis periculo in mortem ruere et hiberna experiri maria; nunc idem auaritia cogit* [5] ; d'abord les Romains durent, au temps des pirates, quand la mer était bloquée par ceux-ci, profiter de la mauvaise saison pour leur échapper, se ravitailler, faire passer leurs armées, nous l'avons vu, de Brindes en Grèce [6] ; au temps de

1. *Act. Ap.*, 27, 1 sqq. — 2. Tac., *Ann.*, 3, 54, 7. — 3. Tac., *Ann.*, 12, 43. — 4. Suet., *Claud.*, 18. — 5. Plin., *N. H.*, 2, 125.

6. Exemple cité plus haut ; cf. Cic., *Imp. Cn. Pomp.*, 11, 31 ; 12, 32. Je remercie M. J. Beaujeu, éditeur des livres I et II de Pline dans la collection G. Budé, de m'avoir aidé à

Pline, la cupidité des marchands — ajoutons : et les nécessités du ravitaillement — pousse les hommes à courir les dangers de la mer, en plein hiver.

* * *

En conséquence, il serait dangereux de postuler une suspension rigoureuse de la circulation maritime, du 11 novembre au 10 mars, pour résoudre des questions historiques, littéraires ou philologiques. Voici quelques exemples de problèmes à réviser.

1° Cic., *Qu. fr.*, 2, 1, 3 : *fac, si me amas, ut considerate diligenterque nauiges de mense Decembri.*

La date de cette lettre paraît bien établie : 10 décembre 57. Cicéron l'écrit à son frère Quintus, qui va s'embarquer pour la Sardaigne comme légat de Pompée [1]. Mais que lui recommande-t-il? W. Sternkopf entendait : de s'embarquer sans attendre la fin de décembre, la précaution et la prudence voulant qu'on évite de naviguer pendant les mois suivants [2]. Mais pourquoi la mer serait-elle moins praticable en janvier qu'en décembre? A l'appui de son interprétation, Sternkopf aurait pu invoquer la légende des jours alcyoniens, d'après laquelle la mer s'apaiserait pendant sept jours précédant et sept jours suivant le solstice d'hiver [3] ; il n'y a point pensé ; d'ailleurs, Columelle considérait que le temps s'adoucissait plutôt après le solstice et que les premiers signes du renouveau se laissaient apercevoir en janvier [4]. Il n'y avait pas plus de *mare clausum* en janvier qu'en décembre. Bref, contre Sternkopf, L.-A. Constans avait raison de traduire : « Fais en sorte, si tu m'aimes, de naviguer avec prudence et précaution, en plein mois de décembre ; » c'est-à-dire d'être prudent et précautionneux, puisque tu navigues en plein décembre [5].

débrouiller ce passage, qui fait écho à celui de Cicéron (11, 31) : *quis nauigauit, qui non se aut mortis aut seruitutis periculo committeret, cum aut hieme aut referto praedonum mari nauigaret?*

1. Cf. L.-A. Constans, *Cicéron, Correspondance, op. cit.*, t. II, p. 90.

2. W. Sternkopf, *Zu Ciceros Briefen ad Quintum fratrem*, dans *Hermes*, 1904, p. 385 : « Noch im Laufe des December (*de*) soll er übersetzen : die späteren Monate sind ungunstiger für die Seefahrt. »

3. Plin., *N. H.*, 2, 125 : *ante brumam VII diebus totidemque post eam sternitur mare alcyonum feturae, unde nomen ii dies traxere.*

4. Colum., 11, 2.

5. L.-A. Constans, *op. cit.*, t. II, p. 90 et p. 107.

Mais, dans l'expression : *de mense Decembri*, la préposition n'est pas synonyme de *per*[1]. Et la discussion n'est pas sans importance, puisque c'est le seul exemple cicéronien qui permette d'affirmer avec quelque vraisemblance que *de* a pris, dès cette époque, la valeur temporelle de *per* (pendant)[2]. La valeur de la préposition *de* reste ici, me semble-t-il, très proche de l'originelle : en partant de, en prélevant sur (sens local), et, en parlant du temps, en prenant sur, dès. Les savants n'ont-ils pas, quand ils ont expliqué le *de* temporel, compliqué et faussé le problème[3]? 1° Du sens originel : en s'éloignant de, dérive l'un des emplois temporels : à la suite de (Pl., *Most.*, 682 : *non bonust somnus de prandio;* cf. *de meridie*, etc.). 2° D'un autre sens originel : en prélevant sur, dérive l'autre des emplois temporels : en prenant sur, dès ; tel est le sens de : *de nocte* (Pl., *Rud.*, 898 = prendre la mer pour pêcher dès la nuit, sans attendre le jour ; cf. Cic., *Att.*, 4, 3, 4 = Milon s'est rendu au comitium dès la nuit, sans attendre le jour), *de die* (de jour, sans attendre la nuit), *de tertia uigilia* (dès la troisième veille)[4], etc. Telle est aussi la valeur de la préposition dans : *nauiges de mense Decembri* (t'embarquer dès maintenant, en décembre, sans attendre le renouveau). Autrement dit, la traduction française : en décembre, n'est qu'un à peu près ; mais, en réalité, *de* n'est pas ici l'équivalent de *per*.

Ainsi nos recherches sur le *mare clausum* nous ont amené à reconsidérer une question de grammaire.

* * *

2° Hor., *Od.*, 1, 4, 2 : *trahuntque siccas machinae carinas.*

1. Comme le dit la note de L.-A. Constans, argumentant contre Sternkopf, *loc. cit.*, p. 90, n. 3.

2. Cf. O. Riemann, *Syntaxe*, p. 190.

3. Voir un résumé de la question, avec la solution (emploi temporel à rattacher au locatif) proposée par Mlle A.-M. Guillemin, dans sa thèse : *La préposition « de » dans la littérature latine*, Chalon-sur-Saône, 1921, p. 106 sqq.

4. Voir tous les exemples rassemblés par Mlle A.-M. Guillemin, *op. cit.*, et l'article *de* dans le *Thesaurus*, qui distingue bien les deux valeurs temporelles de la préposition, mais qui donne, pour celle qui nous occupe, ce résumé ambigu : A. *de tractu temporis, i. e.* = *ex, inter, per* (et, parmi les exemples, notre *de mense Decembri nauiges*).

Dans les *Res Rusticae* de Varron, où pourtant les emplois de *de* sont très variés (influence du *sermo cotidianus*), je n'ai pas relevé d'exemples de *de* équivalent de *per*. Aucun n'est cité par H. Goelzer, dans sa *Latinité de saint Jérôme*, Paris, 1884 (p. 338 sqq.), et les exemples notés par M. Bonnet dans *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, p. 607 sqq., restent conformes à l'usage classique (cf. *de media nocte* : temps pris sur la nuit, déduit de la nuit).

Le sens de ce vers n'est pas douteux : parmi les opérations printanières figure la *deductio*, la remise à la mer des carènes qui sont, pendant l'hiver, restées au sec sur le rivage ; des rouleaux, des poulies et des cabestans (*machinae*) devaient autrefois, comme aujourd'hui, faciliter ce halage [1].

Mais doit-on dater cette opération et, partant, considérer le vers comme le second maillon d'une chaîne chronologique? La plupart des commentateurs voient, en effet, dans le début de l'ode à Sestius une description des moments successifs de la saison printanière [2] : v. 1, retour du Favonius (début de février) ; v. 2, réouverture de la saison navigante et fin du *mare clausum* (10 mars) ; v. 3, sortie des troupeaux (mars-avril) ; v. 4, disparition des gelées blanches (avril) ; v. 9-10, couronnes de fleurs (avril-mai). La progression chronologique semble parfaite. Cependant, une petite difficulté surgit au vers 11 : sacrifice à Faunus (*nunc et in umbrosis Fauno decet immolare lucis...*) ; or, on sacrifiait à ce dieu le 13 février [3] ; et nous voici rejetés en arrière !

Dans un article tout récent [4], le plan de ce tableautin printanier a été complètement remis en question : « La tradition littéraire et folklorique concernant le printemps montrera que le poète ne s'est pas préoccupé de suivre en ordre chronologique les diverses étapes de la saison, mais plutôt de fixer son aspect au moment le plus caractéristique de sa durée. Et s'il faut mettre une date, ce printemps-type est celui du mois d'avril. » Dans la démonstration, habile et savante, l'auteur étudie la datation possible de chaque détail ; il n'y a là, pense-t-il, rien d'un calendrier. Je cite seulement sa conclusion partielle, touchant le v. 2 : « Il serait imprudent de conclure que toute allusion à la reprise de la navigation évoque la première semaine de mars... La remise à l'eau des barques après l'équinoxe et au cours du mois d'avril est donc souvent considérée comme un des signes typiques de la présence du printemps. Point n'est besoin de s'en tenir strictement à la date du 5 ou du 10 mars. »

1. Cf. textes cités en note dans l'Édition Orelli.

2. Cf. F. Villeneuve, *Horace*, Paris, 1941, t. I, p. 12, n. 1, après E. Plessis et P. Lejay, *Œuvres d'Horace*, Paris (Hachette), 1919, p. 12.

3. Cf. Ov., *Fast.*, 2, 193.

4. P. Defourny, *Le printemps dans l'ode à Sestius*, dans *Les Études classiques*, juillet-octobre 1946, p. 174-194.

En ce qui concerne la fin printanière du *mare clausum*, je ne puis que souscrire à cette conclusion prudente. Je renvoie mes lecteurs à l'ensemble de la démonstration ; mais cette partie est inattaquable ; les témoignages que j'ai groupés dans la partie technique de mon étude s'ajoutent à ceux que cite P. Defourny, et la question du plan dans l'ode à Sestius est de nouveau posée.

* * *

3° Verg., *Aen.*, 4, 562 : *nec Zephyros audis spirare secundos?*

N'entends-tu pas souffler les Zéphyrs favorables ! dit Mercure à Énée qui s'attarde à Carthage près de la belle Didon. Le vers est clair ; l'interrogation vive ; la musique des *i* et des *s* fait entendre le bruissement des brises frissonnantes.

Mais, a-t-on dit, brises du printemps ; fin du *clausum mare ;* suivant les habitudes anciennes, Énée attend la réouverture de la navigation pour reprendre la mer et quitter Carthage. Ainsi H. Potter postulait qu'il était « contrary to the practice of the ancients to sail in winter » et dressait en conséquence la chronologie des navigations troyennes[1]. Dans une note substantielle et pertinente, R. Mandra, renvoyant aux *Lettres* de Cicéron, a montré que cette conception du *clausum mare* appelait révision, et que les Troyens de Virgile naviguent parfois en plein hiver[2]. Par exemple, le départ d'Actium a lieu au moment du solstice d'hiver (3, 284-285). Dans cette *Revue*, j'ai voulu montrer que la chronologie des navigations troyennes dans l'*Énéide* s'établit sans peine, si l'on ne perd pas de vue que, ni dans le poème de Virgile ni dans la réalité romaine, le *mare clausum* ne marquait un arrêt obligatoire de toute circulation maritime[3]. Le séjour d'Énée à Carthage se place en hiver ; le départ de Carthage n'a pas lieu au printemps, mais avant la fin de l'hiver, de même que le premier départ de Sicile et la tempête du livre I se placent au mois de novembre. Contre Heyne, Chabert et Potter, il est maintenant établi, grâce aux travaux de Valentine, de Mandra et de Constans, que le séjour d'Énée à Car-

1. H. Potter, *Septima aestas again*, dans *Classic. Journ.*, 1932, p. 505-508.
2. R. Mandra, *The time element in the Aeneid of Vergil*, Williamsport, 1934, p. 157, n. 306.
3. E. de Saint-Denis, *La chronologie des navigations troyennes dans l'Énéide*, dans *R. É. L.*, 1942, p. 79-98.

thage est un séjour d'hiver[1]. Les *Zephyri*, que l'admonestation de Mercure signale à Énée, ne sont pas les souffles avant-coureurs du printemps, mais simplement, en cette saison d'hiver[2], des vents plus doux et de direction plus favorable au départ de Carthage que les Aquilons soufflant d'ordinaire ; cf. 4, 310 : *et mediis properas Aquilonibus ire per altum,* | *crudelis* ! (paroles de Didon à Énée).

Contre le dogme, allemand surtout, des contradictions virgiliennes, la thèse de l'unité de l'*Énéide* (unité chronologique, architecturale et philosophique) progresse de jour en jour[3].

* * *

4° Tac., *Agr.*, 24 : *quinto expeditionum anno naue prima transgressus.*

Ce texte, donné par tous les manuscrits, a paru suspect à quelques éditeurs de l'*Agricola*. Les campagnes d'Agricola en Grande-Bretagne sont narrées par Tacite, année par année, *aestas* par *aestas*, suivant une règle bien connue, rappelée plus haut ; cf. *media iam aestate* (18 : campagne de 77) ; *ubi aestas aduenit* (20 : campagne de 78) ; *tertius expeditionum annus* (22 : campagne de 79) ; *quarta aestas* (23 : campagne de 80) ; *ceterum aestate, qua sextum officii annum inchoabat* (25 : campagne de 82) ; *initio aestatis* (29 : campagne de 83).

Becker et Peerlkamp ont jugé sans doute que la symétrie exigeait, au début du récit de la cinquième année de campagne (81 ap. J.-C.), une allusion à l'ouverture de l'*aestas ;* ils ont corrigé, le premier, en *uere primo ;* le second, en *aestate prima.* Mais, au début du chap. 22 (troisième année de campagne), Tacite s'était contenté d'écrire : *tertius expeditionum annus*, sans ambiguïté possible après *sequens hiems* du chap. 21 (i. e. hiver 78-79).

1. C. G. Heyne, *Publius Vergilius Maro*, Lipsiae, 1832 (Excursus II au livre III) ; S. Chabert, *Questions relatives à Virgile*, dans *Ann. Univ. Grenoble*, 1904, p. 439 sqq. ; H. Potter, *How long was Aeneas at Carthage*, dans *Classic. Journ.*, 1926, p. 615 sqq. ; et *art. cité, Ibid.*, 1932, p. 505 sqq. ; T. W. Valentine, *Vergil*, 5, 2, dans *Class. Weekly*, 1928, p. 107-108 ; R. Mandra, *op. cit.* ; L.-A. Constans, *La chronologie de l'Énéide*, dans *L'Énéide de Virgile*, Paris, s. d., p. 404-408.

2. En effet, brille encore une constellation d'hiver, *hiberno sidere* (4, 309).

3. Voir, en dernier lieu, R. Allain, *Quelques aspects de l'unité de l'Énéide*, dans *Les Études classiques*, juillet-octobre 1946, p. 151-173.

La correction d'Urlichs : *naue maritima*, est malheureuse ; l'épithète est plate et oiseuse. Mais voici trois corrections d'ordre géographique : 1° *naui in proxima (transgressus)*, Rigler et Wex ; mais le contexte désigne des peuples inconnus jusqu'alors et regardant l'Hibernie (Irlande), c'est-à-dire les Calédoniens (Écosse) ; *in proxima* ne serait pas en accord avec cette indication ; 2° *Sabrinam (transgressus)*, Madvig et Woelfflin, suivis par Goelzer et Cordier ; correction moins contradictoire ; ou bien Agricola aurait traversé la Severn (*Sabrina*) d'est en ouest, et il aurait atteint des peuples déjà connus, les Silures, soumis par Frontin (cf. *Agr.*, 17, 4) ; et les Ordoviques, soumis par Agricola (cf. 18, 2-3) ; ou bien il aurait traversé la Severn du nord au sud, et il aurait atteint la Cornouaille, le pays de l'étain connu depuis longtemps par les marins carthaginois, grecs et marseillais ; 3° aussi, plus satisfaisante, au point de vue géographique, serait la correction de Nipperdey : *in Clotae proxima ;* atteignant les peuples calédoniens, au nord de l'estuaire de la Clyde (*Clota*) ; mais, paléographiquement, elle est aventureuse.

Essayons donc d'expliquer la leçon des manuscrits : *naue prima*, conservée par Draeger, Haverfield, Constans, et récemment par Willem (Liége, 1933), Halm-Andresen-Koestermann (Leipzig, 1936) ; Renard (Bruxelles, 1945). Deux interprétations sont possibles : 1° sur le premier navire qui fit, cette année, la traversée, c'est-à-dire aussitôt que la mer fut praticable, au début du printemps, à la fin du *mare clausum*[1] ; 2° sur le premier navire romain qui ait affronté l'estuaire de la Clyde[2]. J'ai opté pour la seconde interprétation[3], en pensant, d'une part, que la règle du *mare clausum* était surtout théorique ; d'autre part, que Tacite s'appliquait d'abord, dans toute cette narration, à montrer la progression incessante de la pénétration romaine vers le nord

1. Cf. Draeger.

2. Cf. Burnouf, Constans, Beauchot, Willem. C'est aussi le sens de *naue primum*, adopté par Gudeman ; mais à quoi bon cette correction de *prima* en *primum*, proposée par Boot?

3. Cf. E. de Saint-Denis, *Tacite, Vie d'Agricola*, Paris, Belles-Lettres, 1942, p. 19 et p. 42, note complémentaire. Dans sa petite mais excellente édition de la *Vie d'Agricola*, M. Renard a, depuis, entendu mêmement : « C'est la première fois qu'un navire romain franchit la Clyde » (p. 46, notes).

* * *

5° Rutil., *De reditu suo*, 2, 11-12 :

*Tandem nimbosa maris obsidione solutis*
*Pisano portu contigit alta sequi...* ;

et 2, 63 :

*Aduehimur celeri candentia moenia lapsu.*

Dans le poème de Rutilius Namatianus, ces vers indiquent la dernière escale : départ de Pise et arrivée à Luna, la ville aux murailles d'un blanc éclatant. Doit-on attribuer au hasard d'une mutilation accidentelle l'arrêt brusque de ce voyage, et de cette relation, au v. 68 du livre II? Non, répondit naguère, dans cette *Revue*, M. J. Carcopino : « Le poète a bien accompli la dernière des étapes où nous puissions le suivre encore, celle de Pisa à Luna, le 11 novembre. Or, pour toute l'antiquité, le 11 novembre a marqué l'arrêt obligatoire de la circulation maritime... Point n'est besoin de supposer que les derniers feuillets du manuscrit que le larcin de Bonneval Pacha nous a ravi, ou les derniers feuillets de son archétype furent jadis arrachés. A plus forte raison, est-il superflu de s'approprier le petit roman que Vollmer ridiculise à bon droit, et suivant lequel Rutilius aurait péri en cours de route, sorte de Camoëns infortuné dont on n'aurait sauvé que des Lusiades interrompues... Son récit s'arrête net le jour même où la fermeture annuelle des mers mit fin tout à coup à sa navigation [1]. »

1° Tous les témoignages que nous avons ici groupés montrent ce qu'il faut penser de cet « arrêt obligatoire de la circulation maritime » à la date du 11 novembre.

2° La chronologie du voyage, au début de novembre, s'établit comme suit : parti de Porto le 31 octobre, Rutilius est arrivé l'après-midi du même jour à Centumcellae ; le 1er novembre, au Portus Herculis ; le 2, au rivage voisin de la Voie aurélienne, entre l'Alma et la Pecora ; le 3, à Falérie ; le 4, à Populonia ; le 5, à Vada Volaterranea ; il a repris la mer, le 7, pour arriver l'après-midi à Tri-

1. J. Carcopino, *A propos du poème de Rutilius Namatianus*, dans *R. É. L.*, 1928, p. 180 sqq.

turrita ; là il est retenu par une tempête que les Hyades pluvieuses, par leur coucher du matin, ont provoquée :

*iam matutinis Hyades occasibus udae*[1].

Nous sommes donc au 10 novembre[2].

Mais rien n'indique, au début du livre II, que le voyageur a repris la mer à Pise, dès le lendemain, 11 novembre ; des vers, assez imprécis, relatent seulement qu'après avoir été bloqués par le mauvais temps Rutilius et ses compagnons ont quitté le port de Pise. L'adverbe *tandem* et la métaphore *obsidione* laissent plutôt penser que l'escale à Pise a été longue et fastidieuse[3].

En outre, elle n'est pas datée seulement par le coucher des Hyades ; le poète ajoute :

*Iam latet hiberno conditus imbre Lepus*[4].

Or, le coucher du Lièvre avait lieu, d'après certains, le 21 novembre ; d'après d'autres, le 23 ; si bien qu'on a pu juger spécieux l'argument de M. J. Carcopino concernant le *mare clausum*[5], et que J. Vessereau inclinait à reculer jusqu'au dernier tiers de novembre le départ de Pise[6].

Si l'on considère que le récit s'arrête brusquement dès le v. 68 du livre II (alors que le livre I compte 644 vers), au moment où le poète reprenait comme un nouvel élan[7], on trouvera sage de revenir à la thèse de la mutilation accidentelle ou à celle de l'inachèvement.

E. DE SAINT-DENIS.

1. Rutil., 1, 633.
2. Cf. art. *Fixsterne*, dans Pauly-Wiss., *Real.-Enc.* ; J. Carcopino, *art. cit.*, p. 198.
3. Cf. ci-dessus, *loc. cit.* (2, 11).
4. Rutil., 1, 634.
5. J. Vessereau-F. Préchac, *Rutilius Namatianus, Sur son retour*, Paris, Belles-Lettres, p. XXI.
6. J. Vessereau, *Cl. Rutilius Namatianus*, Paris, 1904, p. 268.
7. Cf. P. de Labriolle, dans *R. É. L.*, 1928, fasc. I, p. 31 ; J. Vessereau-F. Préchac, *op. cit.*, p. XXII.